



11 mai 2007

**FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Axel Gauvin

Apprendre à lire à 13 ans

Axel Gauvin

Apprendre à lire à 13 ans

I. CONSTAT

Je partirai du sens que l'on donne d'habitude au mot « illettrisme » : le sens courant que vous connaissez tous, celui du Petit Robert de la langue française : l'illettrisme est l'état de l'illettré incapable de maîtriser la lecture d'un texte simple », alors que l'analphabétisme est l'état de l'analphabète : personne « qui n'a pas appris à lire et à écrire ».

Nous manquons de chiffres, d'études précises sur l'illettrisme à La Réunion. Malgré ces imprécisions, ces difficultés dans l'appréhension scientifique du problème, nous pouvons affirmer que ce dernier est dramatique chez nous. Tous les renseignements que nous possédons vont, hélas, dans le même sens. Les chiffres couramment annoncés, et souvent par des autorités n'ayant rien à gagner à dramatiser, vont de 100 000 à 130 000.

Le problème est bien réel, il est dramatique, comme je l'ai dit. Et il semble bien qu'après une phase de régression importante, l'illettrisme se maintienne.

II. CAUSES

Les causes sont plurifactorielles, et un observatoire de l'illettrisme nous semble indispensable qui nous aiderait à y voir plus clair. Cela dit un peu de théorie nous permettra d'avancer dans notre recherche de solutions.

II.1 UN TOUT PETIT PEU DE THÉORIE

Dans une communication intitulée *La lecture et son apprentissage*, communication faite lors d'une Journée Nationale de l'Observatoire de la lecture, en janvier 2004 : **Michel Fayol & José Junca** de Morais écrivent :

[...] Les êtres humains, et cela d'autant plus qu'ils sont jeunes, ne peuvent mener à bien et parallèlement qu'un nombre limité d'activités. On dit que leur capacité de traitement cognitif est limitée ; il s'agit de la capacité à traiter des informations à un moment donné. En fait, la possibilité de conduire en même temps deux activités dépend de leurs coûts respectifs, lesquels sont liés au degré d'automatisation des opérations requises. Lorsqu'une activité est automatisée, sa mobilisation et sa mise en œuvre sont rapides et peu coûteuses. En revanche lorsqu'une activité est nouvelle, ou peu usuelle, son coût d'utilisation est élevé du fait qu'elle requiert un contrôle attentionnel. En conséquence il est possible de mener en parallèle deux activités automatisées, une activité automatisée et une autre qui ne l'est pas, mais pas, ou très difficilement, ou sur une période très brève, deux activités attentionnellement coûteuses. »

Revenons à l'illettrisme à La Réunion :

II.2 QUATRE DIFFICULTÉS D'UN COUP

Je crois qu'il n'est pas infondé de dire que l'on exige bien trop d'un coup à un grand nombre de petits Réunionnais. On leur demande :

- D'apprendre à lire (au départ d'assimiler le principe alphabétique);
- Dans une langue non maîtrisée ;
- Dans une écriture opaque comme l'est celle du français ;
- Dans des livres dont le contenu culturel n'a que peu de chose à voir avec leur propre culture.

Cela fait 4 difficultés à résoudre simultanément, dont certaines ont un coût cognitif trop élevé, insurmontable pour une partie importante de nos élèves :

- ceux dont l'univers culturel ne comprend pas, n'a jamais compris, de marronniers en fleurs sur la place de la mairie, ceux qui n'ont jamais vu le printemps...
- ceux qui n'ont pas les compétences voulues en français,

Car problème de langue il y a.

II.3 LA LANGUE

Parmi les jeunes élèves illettrés que les professeurs rencontrent en collège, combien il y en a-t-il de compétents en français, je veux dire d'élèves possédant les compétences que l'on peut attendre de jeunes de leur âge ? Très peu. Bien entendu, nous n'avons pas de statistiques, mais en l'absence de chiffres, on est bien obligé de tenir compte des témoignages qui vont tous dans le même sens.

Mais ici, il me faut revenir sur la notion même d'illettrisme. La définition que je vous ai rappelée ne fait à aucun moment allusion à la langue, tout simplement parce qu'elle sous-entend un contexte linguistique donné. Pour simplifier : celui de la France francophone. La réalité est plus complexe :

En 2004-2005, on confie à Sophie, une jeune stagiaire de CAPES de créole, la garde d'élèves de 13-15 ans, en difficulté. Cela devait être sa classe à responsabilité, mais le chef d'établissement a soigneusement trié « sous le volet », si j'ose dire, les cas les plus difficiles pour en débarrasser les « vraies » classes et je vais plus loin, les vrais profs. C'était mal connaître Sophie et sa force de caractère. Elle a utilisé sa qualité de professeur de Langue et de Culture Réunionnaises, pour essayer de faire progresser ces élèves. Sa pratique de classe a été l'objet de son mémoire professionnel¹ dont nous extrayons ceci :

1 Apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue et culture régionales.

«Un apprenant non lecteur en français, quand nous proposons à la classe un texte Créole en graphie 77, s'applique à le lire et, étonnamment, y réussit, et sa lecture n'est que peu entrecoupée. De plus, cet apprenant est capable d'expliquer et de répondre à des questions de compréhension globale sur le texte».

On peut donc être illettré en français et ne pas l'être en créole.

III. CHEMIN PORTAIL² :

UNE EXPÉRIENCE ANCIENNE D'ALPHABÉTISATION

L'expérience de Sophie va dans le même sens que la mienne propre qui est bien plus ancienne il est vrai. Elle date maintenant de plus de 30 ans. Je l'ai menée au Tampon à « Chemin Portail ».

Elle concerne d'abord Jeanine :

«Fatigué de voir une fille aussi intelligente s'esquinter à lire des textes français qu'elle ne comprend pas, je décide de lui apprendre à lire le créole dans une graphie phonologique à partir de textes manuscrits. Cela la fait rire la première fois, la deuxième, elle accepte avec plus de sérieux. Au bout d'une dizaine de séances, elle sait lire couramment un texte en créole, en comprend les nuances, peut raconter ce qu'elle a lu... ».

La deuxième partie concerne Iréna et Jeannot, père et mère de Jeanine, lui, maçon ; elle, mère au foyer :

«Devant ma proposition de leur apprendre à lire en créole, Iréna et Jeannot, analphabètes, n'ont à aucun moment éprouvé ces répulsions dont on nous parle tout le temps et que nous craignons nous-mêmes :

«En fransé, en kréol, provik n'i koné lir» dit Jeannot.

Pour eux, les choses avancent vite, très vite. En 80 séances, ils déchiffrent déjà des textes simples. En 110, ils savent quasiment lire, malgré l'absence de manuel et notre inexpérience totale.»

Qu'est devenue Jeanine ?

La dernière fois que je l'ai vue, il y a quelques mois de cela, elle continuait de lire, d'écrire, de composer en créole. Elle lit aussi, maintenant en français. Des livres que ses compétences en français lui permettent de lire. Sans le passage par le créole le ferait-elle ? La question mérite d'être posée.

Pour Iréna et Janio, j'ai commencé à passer à la lecture du français, mais j'ai dû les abandonner à eux-mêmes (j'ai déménagé entre temps). Et, à ma connaissance, ils ne lisent plus.

IV. DÉPASSEMENT DE CES EXPÉRIENCES :

UN PARCOURS NOUVEAU

Des études précises et récentes viennent alimenter la réflexion sur une co-alphabétisation créole-français. Michel Fayol, & José Junca de Morais , dans leur communication citée plus tôt écrivent ³ :

«Le principe alphabétique est, comme son nom l'indique, une caractéristique commune à tous les systèmes alphabétiques ; ce qui implique que l'enfant qui a appris à lire et écrire une langue représentée alphabétiquement ne doit plus découvrir ce principe pour apprendre à lire et à écrire une autre langue qui est aussi représentée alphabétiquement».

On peut rapprocher cette citation d'une autre, de Belloncle G., Ilboudo P., Easton P., Sene P⁴. :

« Les processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture seront d'autant plus rapides que la langue écrite sera celle effectivement parlée par les jeunes : le rapport entre signifiant et signifié sera ainsi beaucoup plus évident. »

Alors pourquoi ne pas tenter une solution radicalement novatrice pour ces jeunes élèves qui sont perdus si l'on ne remet pas profondément en cause ces méthodes, qui dans le contexte que nous savons, ont conduit à l'échec.

³ Ibidem.

⁴ Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne, Paris, Editions Karthala 1982.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de se lancer dans une aventure : quelques classes-pilotes devraient au départ suffire pour une expérimentation en permanence évaluée, corrigée s'il le faut.

Voici cette solution que l'on doit, à mon avis, expérimenter :

1. Un apprentissage de la lecture en créole, dans une graphie transparente⁵, à partir de la réalité réunionnaise.
2. Une meilleure maîtrise du français par un enseignement adapté ;
3. Un réinvestissement des acquis en créole, pour la lecture du français, dans l'orthographe du français.

Cela permettrait de sérier les difficultés et de n'en imposer qu'une seule à fort coût cognitif à la fois.

V. LES PROBLÈMES

D'abord celui de l'écriture du créole.

Reste à régler le problème de l'écriture à utiliser pour l'apprentissage-réapprentissage de la lecture grâce au créole. Cette écriture du créole, qui doit être la plus transparente possible (en cela elle différerait totalement de celle du français) ne doit pas, non plus, avoir pour but d'éloigner à tout prix

⁵ Nous rappelons qu'une graphie transparente est une graphie alphabétique la plus proche possible de la transcription des sons : l'espagnol, l'italien, l'allemand ont des graphies transparentes. Au contraire une graphie opaque s'éloigne de la transcription des sons : le français et l'anglais ont des graphies opaques.

le créole du français. Mieux, des ponts doivent être aménagés permettant le passage de la lecture d'une langue à l'autre. À ce propos, les propositions d'Alain Bentolila méritent réflexion :

«Je serais plutôt pour le choix de l'écriture la plus simple, mais une écriture qui ne prenne pas systématiquement le contre-pied du français. Passons sur la référence aux racines savantes, au grec, au latin. Il faut prendre la graphie la plus fréquente en français, en procédant à des relevés d'occurrence, favoriser la proximité du français en évitant les écueils de l'exception»

CELUI DES REPRÉSENTATIONS

Il ne faut pas se voiler la face : la solution que nous proposons suscitera, sans aucun doute des réticences. Cela n'a rien d'anormal, ni d'effrayant : pour d'autres projets faisant intervenir le créole, avec les explications nécessaires, en prenant le temps qu'il faut, en faisant preuve de beaucoup de tolérance et de souplesse, nous avons toujours obtenu l'accord des personnes concernées

CONCLUSION

L'enseignement de la lecture dans une langue suffisamment maîtrisée (la langue créole réunionnaise), dans une graphie transparente, devraient permettre :

- d'une part le passage à la lecture
 - a. Du français dans son orthographe académique... à condition qu'un enseignement de français soit dispensé à ces jeunes ;
 - b. Du créole dans ses graphies étymologiques ;
- d'autre part le passage à la lecture du créole dans ses graphies phonologiques

Je vous remercie